

Descripteurs développés sous l'égide de la Nederlandse Taalunie pour le niveau CITE 0

(Voir [Cadre pour l'apprentissage précoce d'une langue seconde](#))

Les objectifs sont décrits à trois niveaux: macro (domaines), moyen (actions et tâches linguistiques) et micro (éléments).

Les descripteurs présentés ici au **niveau macro** sont ceux pour le **domaine scolaire**, à savoir toutes les situations qui se présentent dans le cadre de l'enseignement et qui ont pour objectif de stimuler le développement de l'enfant.

Niveaux moyen et micro

Compréhension de l'oral

Niveau moyen

COMPRÉHENSION DE L'ORAL (1) : L'enfant comprend, au niveau descriptif, une instruction ou une consigne qui lui est adressée (et le montre en y réagissant correctement).

1.1 L'enfant comprend des instructions visant à lui faire accomplir une action physique concrète dans une situation présente et pratique (et le montre en exécutant l'action).

Ex: "Va chercher le puzzle dans l'armoire."

1.2 L'enfant comprend des instructions visant à lui faire accomplir une action mentale ou linguistique pertinente dans une situation présente et pratique (et le démontre).

Ex: "Dis à tous les enfants qu'ils doivent ranger les pinceaux."

COMPRÉHENSION DE L'ORAL (2): L'enfant comprend, au niveau descriptif, une question qui lui est destinée (et le montre par une réaction/réponse adéquate).

2.1 L'enfant comprend des questions qui lui sont destinées et qui portent sur ses intentions, ses intérêts et ses préférences, éventuellement avec le soutien d'images et de sons (et le montre par une réaction ou par une réponse).

Ex: "Tu choisis quel livre, celui-ci avec l'ours, ou celui-là sur le jardin d'enfants?"

2.2 L'enfant comprend des questions ouvertes sur son propre vécu ou expérience (et le montre par une réaction ou par une réponse).

Ex: "Uğur, où es-tu allé hier avec maman?"

2.3 L'enfant comprend des questions qui lui sont adressées à propos de ses sentiments ou de ceux de ses partenaires pertinents dans son environnement (et le montre par une réaction ou par une réponse).

Ex: "Karim, tu t'es fait mal ou tu es fâché?"

2.4 L'enfant comprend des questions qui lui sont adressées à propos de situations, actions ou objets de son environnement concret (et le montre par une réaction ou par une réponse).
Ex: "Ahmed, où est le papier maintenant?"

COMPRÉHENSION DE L'ORAL (3): L'enfant comprend une histoire orale, tirée par exemple d'un livre d'images et/ou d'un récit et adaptée à son âge.

3.1 L'enfant suit et comprend une histoire qui lui est racontée (et le démontre par exemple par des mimes pendant que la maîtresse raconte ou par l'agencement d'images dans l'ordre correct à l'issue de l'histoire).

Ainsi, dans le livre d'images 'La chasse à l'ours': "Nous courons dans la forêt. Nous nageons dans l'eau.", etc.

Ainsi, dans le livre d'images 'La chenille qui fait des trous', on demande à l'enfant, après la lecture de l'histoire, de classer 4 images dans l'ordre exact.

COMPRÉHENSION DE L'ORAL (4): L'enfant comprend les informations adressées à lui ou à ses camarades (et le montre par une réaction/réponse adéquate).

4.1 L'enfant comprend des communications qui l'informent sur des événements ou des faits concrets, pertinents pour lui dans le contexte local et présent (et le démontre par sa réaction).

Ex: "Le puzzle se trouve dans le tiroir."

4.2 L'enfant comprend des communications qui l'informent sur des événements ou des faits concrets, pertinents pour lui en dehors du contexte local et présent (et le démontre par sa réaction).

Ex: "La semaine prochaine, nous prendrons tous le bus pour aller au zoo."

4.3 L'enfant comprend des communications sur des règles et consignes qui sont pertinentes pour lui dans des situations concrètes (et le montre par son comportement).

Ex: "Quand vous jouez dehors, il ne faut pas sortir de la cour!"

Niveau micro

La description des tâches de compréhension de l'oral au niveau moyen implique des objectifs au niveau micro.

Cela se vérifie tout d'abord sur le plan lexical. Pour diverses tâches décrites ci-dessus, certains mots réapparaîtront régulièrement; les mots sont en effet les éléments constitutifs de la langue et la base de tout transfert d'informations. Les mots sont les vecteurs primaires des idées, les enfants doivent connaître ces mots pour établir des liens entre la langue qu'ils entendent dans leur environnement et les objets et concepts qui sont visés.

Il s'agit de développer une connaissance réceptive de:

- noms communs (relatifs à l'environnement de l'enfant à la maison, à l'extérieur de la maison et à la maternelle);
- mots désignant des fonctions, prépositions et adverbes.

Plus précisément, il peut s'agir de mots des domaines sémantiques suivants:

- des mots désignant des événements quotidiens et des choses qui les entourent, comme par exemple un mouvement (*se lever, s'asseoir, courir, tourner, etc.*); des parties du corps (*tête, œil, nez, etc.*); des éléments de l'environnement (*armoire, sol, fenêtre, bac à sable, etc.*) ou des objets (*stylo, crayon, livre, etc.*);
- les principaux chiffres;
- les notions relatives à l'espace;
- les principales couleurs;
- les indications de durée et de taille;
- éléments relatifs aux sentiments.

De nombreux auteurs ont dressé de telles listes de vocabulaire.

Sur le plan morphologique (structure des mots), les enfants doivent pouvoir distinguer le singulier du pluriel, les formes verbales élémentaires (comme la différence entre le présent et le passé) et les négations. Ce sont des règles qui peuvent avoir un impact considérable sur les tâches intervenant au niveau moyen.

Sur le plan de la phrase, l'acquisition précoce d'une langue seconde met principalement l'accent sur:

- les phrases courtes (et simples dans un premier temps);
- les questions (qui, quoi, pourquoi);
- les constructions qui indiquent des instructions et des consignes (qui appellent une action);
- les négations (pas, rien).

Sur le plan phonologique, les enfants doivent maîtriser les différents sons significatifs (savoir par exemple marquer la différence entre 'dessus' et 'dessous').

Rappelons pour terminer que cette connaissance au niveau *micro* n'est pas un objectif en soi, mais doit toujours être envisagée en corrélation avec les objectifs de communication et fonctionnels décrits dans le cadre du niveau *moyen*.

Production orale

Niveau moyen

PRODUCTION ORALE (1): L'enfant peut, au niveau descriptif et d'une manière adaptée à la communication, répondre à des questions qui lui sont destinées.

1.1 L'enfant peut répondre à des questions concrètes relatives à son propre environnement immédiat et présent.

Ex: « Qu'est-ce qu'il y a de bon dans ta boîte de goûter? » « UNE POMME ET UN SANDWICH »

1.2 L'enfant peut répondre à des questions concrètes relatives à son propre environnement mais extérieures à son cadre immédiat et présent (questions relatives à un autre endroit et à un autre moment).

Ex: "Tu as fait quoi pendant les vacances?" "CHEZ GRAND-MERE AVEC PETITE SOEUR."

1.3 L'enfant peut répondre à des questions relatives à ses propres sentiments, intentions et intérêts.

Ex: « Tu as peur de quoi? » « OH, DU MONSTRE! »

1.4 Interrogé, l'enfant peut fournir une description d'un objet concret et pertinent ou d'une personne qui se trouve, où se trouvaient, dans une situation concrète pour lui.

Ex: « Votre nouveau bébé, il est comment? » « TREEES PETIT AVEC DES CHEVEUX TREEES NOIRS.»

1.5 Interrogé, et éventuellement avec l'aide d'une image, l'enfant peut décrire un événement tiré de son propre vécu.

Ex: « Mais qu'est-ce qui est arrivé à ta tête? » « J'AI COURU TRES VITE ET JE SUIS TOMBE COMME ÇA, SUR CE MUR. »

1.6 Interrogé, et éventuellement avec l'aide de gestes et d'images, l'enfant peut expliquer comment il a procédé dans une situation concrète.

Ex: « Dis donc, tu as construit une grande tour. Comment as-tu fait ça? » « J'AI MIS DES GRANDS BLOCS EN BAS ET CEUX-CI (il les montre) DESSUS. JE LES AI EMPILES COMME ÇA ET COMME ÇA ET COMME ÇA (l'enfant fait des gestes, simule). »

PRODUCTION ORALE (2): L'enfant peut, d'une manière adaptée à la communication, parler spontanément ou sur demande de sujets qui le concernent.

2.1 L'enfant peut communiquer ou raconter, à des camarades connus ou à des adultes connus, quelque chose qui concerne des objets de son environnement immédiat et présent.

Ex: "REGARDE MAITRESSE. J'AI DESSINE. LA C'EST MOI, LA C'EST PAPA, LA C'EST MAMAN, ET LA C'EST MON PETIT FRERE."

2.2 L'enfant peut communiquer ou raconter, à des camarades connus ou à des adultes connus, quelque chose qui concerne des objets, une expérience ou des sentiments personnels ou des événements relatifs au passé ou à l'avenir et à une situation concrète et pertinente pour lui-même.

Ex: "Tu étais où, hier?" "A LA MER."

2.3 L'enfant peut donner à des camarades connus ou à des adultes connus une description d'un objet concret ou d'une personne.

Ex: "MAITRESSE, J'AI EU UN NOUVEAU PANTALON AVEC DE GRANDES POCHE ET UNE CEINTURE."

PRODUCTION ORALE (3): L'enfant peut reformuler une communication pertinente ou une histoire destinée aux enfants de maternelle de manière à ce que le contenu reste reconnaissable.

3.1 L'enfant peut transmettre une instruction concrète à des camarades connus ou à des adultes connus.

Ex: "Veux-tu dire à Marit qu'après elle doit bien ranger les puzzles?" "MARIT, LA MAITRESSE VEUT QUE TU RANGES LE PUZZLE."

3.2 L'enfant peut jouer des rôles et des situations reconnaissables et ainsi (ré)produire certaines expressions dans le cadre du jeu.

Ex: "BONJOUR MADAME", "QU'EST-CE QUE VOUS VOULEZ ACHETER?", "ÇA COUTE..."

(jouer au magasin/jeux de rôle)

3.3 L'enfant peut raconter dans ses propres termes une histoire simple à des camarades connus ou à des adultes connus.

EX: après un travail sur le livre d'images 'IL Y A UN CROCODILE SOUS MON LIT': "L'ENFANT A PEUR MAIS LE CROCODILE VIENT ET IL EST GENTIL ET L'ENFANT IL A PLUS PEUR."

PRODUCTION ORALE (4): L'enfant peut solliciter l'aide des autres d'une manière appropriée.

4.1 L'enfant peut demander des explications à des camarades connus ou à des adultes connus.

Ex: "MAITRESSE! JE NE SAIS PAS BIEN CE QUE JE DOIS FAIRE. C'EST QUOI QUE JE DOIS FAIRE?"

4.2 L'enfant peut demander à des camarades connus ou à des adultes connus des informations importantes pour lui.

Ex: "SARE, OU SONT TES CISEAUX?"

4.3. L'enfant sait lui-même demander de l'aide.

Ex: "MAITRESSE, VOUS POUVEZ OUVRIR CETTE BOITE?"

Niveau micro

Le niveau micro envisage tous les éléments linguistiques dont l'enfant de maternelle doit disposer pour accomplir les tâches linguistiques décrites ci-dessus, au niveau moyen (ou tenter de le faire).

Sur le plan lexical, il est important de veiller à l'acquisition d'un vocabulaire de base avec lequel l'enfant pourra s'exprimer.

Il devra notamment disposer de:

- noms communs (relatifs à l'environnement de l'enfant à la maison, à l'extérieur de la maison et à la maternelle);
- mots désignant des fonctions (pronoms, conjonctions).

Plus précisément, il peut s'agir de mots des domaines sémantiques suivants:

- des mots désignant des événements quotidiens et des choses qui les entourent, comme par exemple un mouvement (*se lever, s'asseoir, courir, tourner, etc.*); des parties du corps (*tête, œil, nez, etc.*); des éléments de l'environnement (*armoire, sol, fenêtre, bac à sable, etc.*) ou des objets (*stylo, crayon, livre, etc.*);
- les principaux chiffres;
- les nations relatives à l'espace;
- les principales couleurs;
- les indications de durée et de taille;
- les mots qui désignent des sentiments.

Dans ce domaine également, les enseignants peuvent s'inspirer de listes de vocabulaire existantes.

Sur le plan morphologique, il convient que les enfants puissent exprimer la différence entre le singulier et le pluriel, les formes élémentaires des verbes (notamment la différence entre les formes du présent et du passé) et les négations. L'on s'intéresse aux règles de grammaires qui peuvent avoir un impact considérable sur le sens du message dans les tâches intervenant au niveau moyen.

Sur le plan de la phrase, l'acquisition précoce d'une langue seconde met principalement l'accent sur:

- les phrases courtes (et simples dans un premier temps);
- les questions (qui, quoi, pourquoi);
- les constructions qui indiquent des instructions et des consignes (qui appellent une action);
- les négations (pas, rien).

Sur le plan phonologique, les enfants doivent maîtriser les différents sons significatifs (savoir par exemple marquer la différence entre 'dessus' et 'dessous'). Pour que la l'enfant transmette le message de façon adéquate, il est indispensable que les mots soient prononcés de façon compréhensible, et que l'on s'approche donc autant que possible d'une prononciation standard (il s'agit d'un objectif minimum: il n'est pas nécessaire que l'enfant parvienne dès le départ à exprimer correctement tous les sons, mais il doit prononcer assez bien pour se faire comprendre).

Rappelons une nouvelle fois que cette connaissance au niveau *micro* n'est pas un objectif en soi, mais qu'elle doit toujours être envisagée en corrélation avec les objectifs de communication et fonctionnels décrits dans le cadre du niveau *moyen*.

Compréhension de l'écrit

Niveau moyen

COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (1): L'enfant peut, d'une manière appropriée, associer un sens à des symboles écrits ou à un texte écrit destiné à des enfants de maternelle (et l'indiquer par une réaction orale ou par le biais d'une action).

1.1 L'enfant peut interpréter un langage visuel (images) destiné aux enfants de maternelle et indiquer à quoi correspondent ces images (et le démontre, par exemple en le commentant).

Ex. L'enfant reçoit une image d'une action telle que se laver les dents, et peut l'expliquer par des mots ou par des gestes.

1.2 L'enfant peut « lire » des pictogrammes destinés à des enfants de maternelle (et le montre par la réaction/réponse demandée).

Ex. L'enfant peut choisir la bonne petite carte pour la météo du jour (soleil, temps couvert ou pluie) afin d'indiquer qu'il pleut dehors.

COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (2): L'enfant a conscience de diverses fonctions de la langue écrite (et le montre par son utilisation d'écrits ou par ses réactions à ceux-ci).

2.1 L'enfant perçoit que la langue écrite peut traverser le temps et les distances.

Ex. Ecrire ensemble une carte et réellement l'envoyer à un enfant (malade) de la classe, à grand-mère, à la maison, etc.

2.2 L'enfant perçoit que la langue écrite peut être conservée et répétée.

Ex. Relire le même petit livre et réaliser que le texte est exactement identique.

2.3 L'enfant prend conscience du fait que l'écrit peut servir à soutenir la mémoire.

Ex. Ecrire avec la maîtresse une chose à ne pas oublier, comme une liste de courses, une communication, la date et l'heure d'une fête, etc. et effectivement s'y référer par la suite ou l'utiliser comme rappel.

2.4 L'enfant expérimente l'importance et l'utilité que la langue écrite présente pour lui, personnellement.

Ex. "Lecture" de son nom/pictogramme sur le porte-manteau ou sur les dessins.

COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (3): L'enfant développe une compréhension élémentaire de divers aspects de la langue écrite (et le démontre par ses réactions à des livres, des petits courriers ou de petites phrases écrites).

3.1 L'enfant développe sa compréhension de certaines conventions de la langue écrite telles que le sens de la lecture et l'orientation des livres.

Ex. Le sens immuable de la lecture: de gauche à droite et de haut en bas; l'avant et l'arrière d'un livre; le fait que les mêmes lettres se répètent.

3.2 L'enfant prend conscience de la relation entre la forme de la langue orale et la langue écrite.

Ex. L'enfant associe certaines lettres à des sons.

3.3 L'enfant développe sa compréhension de la structure des histoires.

Ex. Le maître ou la maîtresse lit un livre d'images et l'enfant montre qu'il perçoit où sont le début, le milieu et la fin de l'histoire.

COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (4): L'enfant est motivé pour découvrir le sens de textes écrits (et le démontre par ses réactions positives ou de recherche face aux livres, aux petits courriers ou aux phrases écrites).

4.1 L'enfant aime (apprendre à) lire lui-même ou qu'on lui fasse la lecture.

Ex. L'enfant aime qu'on lui lise des textes ou de petits courriers.

4.2 L'enfant vit les histoires des livres d'images ou des bandes dessinées qu'il "lit".

Ex. L'enfant s'implique dans la lecture d'une lettre ou d'un livre.

4.3 L'enfant prend plaisir à des livres (d'images) de divers types et de différentes cultures.

Ex. Pendant la lecture du récit sur Anansi, l'araignée, l'enfant vit l'histoire.

Niveau micro

En matière de lecture, peu d'éléments de la langue peuvent être qualifiés d'objectifs essentiels au niveau micro. En fin de maternelle, les enfants ne doivent pas encore être capables de faire certaines associations de sons et de lettres ou de pouvoir lire certains mots ou phrases.

L'accent peut toutefois être mis sur un certain nombre de « signes » que l'enfant doit pouvoir reconnaître et interpréter:

- la reconnaissance de pictogrammes, de logos et d'étiquettes spécifiquement destinés aux enfants de maternelle;
- une ébauche de reconnaissance des lettres (Ex. le petit rond pour la lettre 'o', les lettres du nom de l'enfant).

Sur le plan lexical, les objectifs du niveau moyen supposent qu'un certain vocabulaire passif peut être particulièrement utile et pratique pour l'enfant de maternelle, comme les principaux mots qui se rapportent aux livres et à la lecture (Ex. *page, tourner les pages, mot, lettre, phrase, titre, chapitre, etc.*).

Les mots permettant aux petits d'exprimer leur motivation ou leur disposition pour la lecture peuvent également être inclus au vocabulaire à transmettre (ex. *faire la lecture, livre d'images, coin de lecture, etc.*).

Pour une prise de conscience des phonèmes, il est important que les enfants:

- découvrent que les mots sont constitués de lettres;
- parviennent à distinguer les sons.

Production écrite

Niveau moyen

PRODUCTION ÉCRITE (1): L'enfant peut, avec l'aide d'adultes, formuler une version "écrite" primitive de ses propres messages

- 1.1 L'enfant peut reproduire visuellement une expérience ou une histoire et la 'relire' en y associant la signification originalement voulue.
Ex. L'enfant peut faire un dessin évoquant le passage de sa classe au jardin d'enfants, et raconter à un autre enfant, sur la base de ce dessin, ce qui y est représenté.
- 1.2 L'enfant peut, dans le cadre du jeu, utiliser ses propres conventions écrites, et indiquer à quoi elles correspondent.
Ex. Les enfants peuvent constituer un "musée des pierres" pour lequel ils préparent des billets d'entrée et des indications pour orienter les visiteurs de l'exposition.
- 1.3 L'enfant peut compléter une histoire incomplète dans la langue des images.
Ex. Dessiner lui-même les images manquantes d'une bande dessinée, ou ranger à leur place les images existantes qui manquent.

PRODUCTION ÉCRITE (2): L'enfant appréhende les différentes fonctions de l'écriture.

- 2.1 L'enfant perçoit que la langue écrite peut traverser le temps et les distances.
Ex. Préparer des invitations et les "envoyer" aux (grand-)parents, à la famille, etc.
- 2.2 L'enfant perçoit que la langue écrite peut être conservée et répétée.
Ex. Les enfants "écrivent" (avec la maîtresse) dans leur cahier personnel des expériences particulières qu'ils ont vécues en classe.
- 2.3. L'enfant prend conscience du fait que l'écrit peut servir à soutenir la mémoire.
Ex. La maîtresse dresse avec les enfants la liste des ingrédients nécessaires pour les biscuits qui seront préparés le lendemain. La liste est systématiquement consultée pour ne rien oublier.
- 2.4 L'enfant expérimente l'importance et l'utilité que la langue écrite présente pour lui, personnellement.
Ex. Les enfants préparent, avec des dessins ou des tampons (avec ou sans aide), une liste de souhaits en vue de la fête de Saint Nicolas organisée à l'école.

PRODUCTION ÉCRITE (3): L'enfant perçoit les principales conventions de la langue écrite.

- 3.1 L'enfant perçoit que, dans son utilisation de la langue écrite, certaines conventions doivent être respectées pour le sens de l'écriture et l'orientation de la feuille.
Ex. Le sens immuable de l'écriture: de gauche à droite et de haut en bas; lettre par lettre, mot par mot, phrase par phrase.

3.2 L'enfant peut "écrire" un mot en lettres (avec ou sans modèle) (à l'aide de tampons ou de lettres en plastique, etc.) et réalise que ces lettres correspondent aux sons du mot.

Ex. L'enfant "écrit" son propre nom à la main ou avec des tampons, et le "relit" ensuite.

3.3 L'enfant développe une compréhension de la structure d'un texte et le démontre en plaçant, par exemple, des images dans l'ordre correct et/ou en formulant lui-même un début ou une fin.

Ex. L'enfant écrit une lettre à sa grand-mère avec l'aide de la maîtresse. Quand la maîtresse demande: « Comment allons-nous commencer? », l'enfant dicte: « CHERE GRAND-MERE ».

PRODUCTION ÉCRITE (4): L'enfant est motivé pour apprendre à écrire lui-même.

4.1 L'enfant ose écrire, expérimente l'écriture et y réfléchit.

Ex. Tandis qu'il colorie un dessin représentant le zoo, l'enfant demande à la maîtresse comment on écrit « singe » pour l'écrire lui-même près des singes. Il demande ensuite à la maîtresse s'il est bien écrit « singe ».

Niveau micro

Au niveau micro, l'objectif essentiel de l'écriture est d'acquérir l'aptitude de segmenter les mots en sons:

- les enfants prennent conscience des phonèmes: ils découvrent que les mots sont constitués de sons et que les lettres correspondent à ces derniers;
- les enfants sont capables de réagir et de jouer avec certains types de sons présents dans les mots (rimes initiales et finales).

L'écriture consiste à produire des signes auxquels un certain message est associé. Pour un petit nombre de « signes », il convient que l'enfant maîtrise bien cette notion à la fin de la maternelle:

- réaliser des pictogrammes, copier des logos et des étiquettes;
- connaissances initiales des lettres (savoir que le petit rond correspond à la lettre 'o' et connaître les lettres de son propre nom).

Bien évidemment, sur le plan lexical, l'enfant dépend également de son propre vocabulaire actif quand il écrit. C'est pourquoi nous nous référons également à la compétence de la 'Production orale' au niveau micro.

Il faut également veiller à une connaissance passive des mots appartenant au domaine de l'apprentissage de l'écriture à l'école. Ce sont des mots fonctionnels de domaines sémantiques tels que:

- certaines parties du corps, Ex. pouce, index, main, tête, etc.;
- des notions spatiales concrètes, Ex. rond, cercle, carré, etc.;
- des notions qui définissent une position dans l'espace, Ex. *haut-bas, au-dessus-en-dessous, au milieu, dedans-dehors, etc.*;
- des notions qui indiquent un déplacement dans l'espace, Ex. *en avant-en arrière, loin-près, vers, revient, etc.*